VICE-PRÉSIDENCE RELATIONS INTERNATIONALES

Lettre de mission

1/ CONTEXTE ET PÉRIMÈTRE DE LA MISSION

Au cours de ses 30 ans d'existence, La Rochelle Université a développé une politique internationale particulièrement pionnière dans le panorama français de l'enseignement supérieur et de la recherche en se focalisant, dès le début, vers l'Asie-Pacifique. Des réalisations sont nées de cette stratégie : la mise en place d'un Institut Confucius, l'obtention du premier programme Erasmus Mundus « Mover », les créations de l'Institut Asie-Pacifique et de de l'Institut Roi Séjong ou les laboratoires internationaux informatique et biologie avec l'Université des Sciences et Technologies de Hanoï. Cependant, les politiques restrictives actuelles des pays, comme en Australie et en Nouvelle Zélande, associées à une fragilité du nombre de collègues investis sur le maintien et le développement de la coopération en Asie-Pacifique, conduisent progressivement à un affaiblissement de notre rayonnement sur cette zone qu'il convient de contrecarrer.

La Rochelle Université s'est également tournée vers les Amériques : avec le concours de l'Institut des Amériques, de nombreuses collaborations ont été mises en place, facilitant les stages et séjours d'études de nos étudiants mais qui nécessitent d'être étoffées. La Rochelle Université regarde surtout vers l'Europe et la construction du modèle européen de formation et de recherche, dont un des meilleurs exemples est l'Alliance Européenne «EU-Conexus ».

Cette politique internationale s'est faite en appui de plusieurs partenaires parmi lesquels la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, la Région Nouvelle Aquitaine, le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ou encore le programme Erasmus+, permettant la mise en place d'un système de bourses pour mieux accompagner nos étudiants et nos enseignants mais il conviendra de promouvoir la mobilité scientifique.

La Rochelle Université a connu une hausse de ses flux entrants ces 5 dernières années mais le déséquilibre demeure néanmoins avec les flux entrants, en dépit des 46 pays partenaires et 178 accords internationaux dont l'établissement dispose. 102 nationalités étrangères sont aujourd'hui représentées sur le campus et le nombre d'étudiants étrangers a augmenté depuis 4 ans et ce, malgré une application des frais d'inscription différenciés sur lesquels nous devrons travailler pour accroitre notre attractivité et offrir les meilleures conditions de travail à nos étudiants.

La mission de la vice-présidence Relations Internationales s'inscrit en cohérence avec le projet présidentiel. Les relations internationales constituent par nature un domaine d'activités transverse à l'ensemble des missions de l'université, en particulier la formation et la recherche. Le vice-président doit ainsi travailler en étroite interaction avec les autres

vice-présidences, en priorité avec les vice-présidences CFVU, Recherche et Culture(s) et communication. Il est également attaché au dialogue permanent avec les acteurs internes et externes en vue de construire des propositions partagées.

2/ MISSIONS RÉCURRENTES ASSIGNÉES À LA VICE-PRÉSIDENCE

- Contribuer à la définition et à la mise en œuvre des axes de la politique internationale et européenne en faveur du rayonnement de l'établissement à l'étranger ;
- Concourir à la représentation de La Rochelle Université auprès des institutions nationales et des établissements partenaires étrangers. Le vice-président encourage à ce titre le développement des partenariats internationaux ;
- Contribuer à l'internationalisation de la formation et de la recherche, en lien avec les vice-présidences concernées. Il coordonne à ce titre la politique de mobilité entrante et sortante des étudiants, des personnels administratifs et techniques, des enseignants et des enseignants-chercheurs. Il s'appuie sur les services compétents et le réseau de référents RI ;
- Coordonner les actions et le positionnement de La Rochelle Université au sein de l'alliance européenne EU-CONEXUS. Il représente à ce titre l'établissement au sein des instances de gouvernance et de pilotage de l'alliance ;
- Faciliter la coordination entre la DRIEF, la direction de la recherche, l'école doctorale et les équipes d'EU-CONEXUS ;
- Assurer des missions de représentation de l'établissement, notamment en cas d'empêchement du président, et appuyer la présidence en cas de crise ou d'urgence.

3/ OBJECTIFS ET ACTIONS PRIORITAIRES

Lors de ce mandat, la vice-présidence « Relations Internationales et Europe » s'attachera à faire reconnaître notre université comme un acteur majeur dans l'accompagnement de la formation de nos étudiants et du personnel enseignant et d'appui. Il visera également à faire exceller l'université au travers de la recherche. Nous nous attacherons à faire de l'alliance un modèle de construction de l'espace européen de la recherche et de la formation.

En formation

- Renforcer notre attractivité internationale en travaillant l'accueil des étudiants dans toutes ses dimensions et de façon ciblée, grâce à des conventionnements avec des universités et centres de recherche ou entreprises situées majoritairement dans des villes avec une Alliance Française. Des liens devront également être établis ou renforcés avec les villes jumelées à La Rochelle, celles de la ligue hanséatique, les villes EU-Conexus et les zones ciblées par l'agglomération de La Rochelle et la région

Nouvelle-Aquitaine. Il sera question aussi de nous appuyer sur les Instituts Confucius et Roi Sejong pour établir un tremplin sûr dans nos échanges avec, respectivement, les partenaires de Chine et de Corée du Sud ;

- Renforcer les liens recherche-formation en promouvant les séjours à l'étranger, notamment pour les étudiants en Master et doctorat ou en proposant la mise en place d'*incoming fellowships* ;
- Renforcer la politique de guichet unique et poursuivre l'acculturation de notre personnel en lien direct avec l'accueil et l'envoi d'étudiants et de personnel. Cet objectif pourrait passer par un rapprochement des services EU-Conexus et ingénierie des projets autour de la Maison de l'International ;
- Engager un travail sur la pertinence des frais d'inscription différenciés, pour faire évoluer progressivement ce dispositif.

En recherche

- Accompagner les jeunes chercheurs en renforçant les liens entre chercheurs expérimentés et débutants dans un souci de bénéfices mutuels. (cotutelles et codirections internationales de thèse, programmes spécifiques comme le programme Fulbright avec les Etats-Unis, le DAAD en Allemagne ou Aurora en Norvège…) ;
- Étoffer les partenariats internationaux en recherche et développer des Masters internationaux et la mise en place d'un socle commun de critères pour les doctorants en co-tutelle ;
- Développer nos participations au sein de laboratoires internationaux.

4/ ORGANISATION, MOYENS ET INTERACTIONS

Le vice-président bénéficie du soutien de la présidence dans la mise en œuvre de sa délégation. Membre du bureau présidentiel, il travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des autres vice-présidents, la direction générale des services et le cabinet de la présidence.

Le travail sera mené en étroite relation avec la Direction des Relations Internationales, de l'Europe et de la Francophonie (DRIEF) ainsi que de la Maison de l'International ainsi que sur la cheffe de projet locale EU-Conexus pour La Rochelle Université. Les ressources mobilisées relèvent du budget géré par le CRB lié à la Maison de l'International et à EU-Conexus.